

Programme marché DU CHEVAL DE TRAVAIL

Longtemps, les encouragements de la filière équine ont été répartis selon une thématique de type d'équidés (chevaux de sang, chevaux de trait, poneys, ânes) et selon une thématique raciale (Auxois, Ardennais, Boulonnais etc.). A l'heure actuelle, afin de mieux orienter les encouragements et de permettre à la filière équine de se développer, il est nécessaire de raisonner par « marché ».

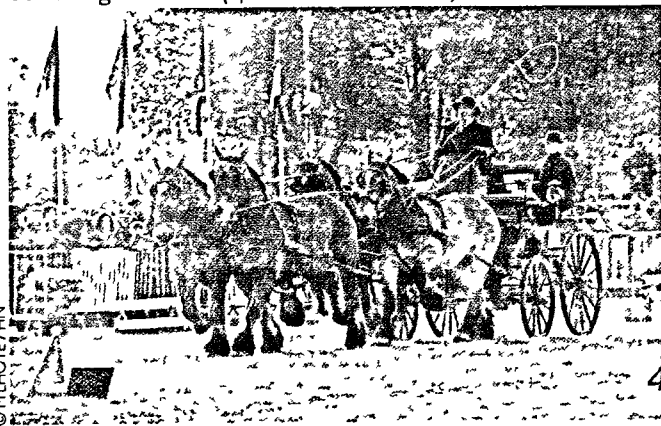
Le programme marché du « cheval de travail » a ainsi pour objectif de faire travailler ensemble les Haras nationaux et les différents acteurs de ce marché afin de répondre, dans les meilleures conditions, à l'offre et à la demande.

Dans ce cadre, on ne doit plus **considérer la filière équine uniquement du point de vue de la production mais aussi du point de vue de l'utilisation**. Au sein des marchés de la filière équine, on distinguera les courses, le sport, le loisir, la viande, et le travail.

Le marché qui nous intéresse ici est celui du travail. De tous temps, les équidés ont servi au travail, cette utilisation n'est donc pas nouvelle. Mais l'évolution de la filière équine a été telle que le cheval de travail (guerre, transport, agriculture) a progressivement disparu pour être remplacé par un cheval de sport et de loisir.

Aujourd'hui, la nécessité de raisonner de nombreuses actions quotidiennes comme le transport ou la collecte des déchets **dans une logique de développement durable invite à envisager de nouveau l'utilisation du cheval de travail**.

En premier lieu, si l'on souhaite que ce marché du cheval de travail soit une filière pérenne, il est nécessaire de faire l'état des lieux de l'utilisation de l'énergie dans notre société. A l'heure du « tout nucléaire » mais aussi du retour en force du développement durable et des énergies qui lui sont associées, il est nécessaire de se poser la question de la place de l'utilisation de l'énergie animale (cf encadré « Actions »)



4 Sébastien VINCENT, champion de France en attelage à 4 chevaux de trait à Lisieux en octobre 2009, aux guides de 4 chevaux Trait du Nord.

Ceci étant, il est nécessaire dans tous les cas d'aider à la structuration et à la professionnalisation de ce qui existe déjà.

Qu'appelle-t-on « travail » en 2009 ? On distingue :

- le service (ramassage d'ordures ménagères, tonte de pelouses,...) ;
- le transport de personnes (visite touristique, ramassage scolaire...);

- la surveillance (parking, forêt, sécurité des manifestations,...);
- le travail du bétail (tn des taureaux en Camargue,...) ;
- le travail en forêt, le nettoyage de zone difficile type rvière ;
- le travail agricole (maraîchage, vigne,...).

On peut aussi considérer que le cheval en tant qu'« agent d'entretien du territoire » (élevage en zones marécageuses, zones de montagne,...) est un cheval qui « travaille » mais ce volet ne sera pas étudié ici.

Pré-requis

1. Il est absolument nécessaire de garder présent à l'esprit que pendant très longtemps, les hommes ont travaillé au quotidien avec les chevaux. On ne fait donc que remettre la notion de « cheval de travail » au goût du jour. D'autre part, la traction animale est encore à l'heure actuelle un mode opératoire non négligeable en agriculture et dans les transports au niveau mondial. Enfin, il ne faut pas perdre de vue que le cheval de trait d'aujourd'hui n'est plus le cheval de travail des siècles derniers.

Si l'on veut construire aujourd'hui une filière du cheval de travail viable à long terme, il est nécessaire dans un premier temps de savoir de quelle manière la traction animale s'inscrit dans l'époque actuelle et dans un deuxième temps de repenser complètement le type de chevaux que l'on produit et la formation des hommes et des femmes qui les utilisent.

2. On considère que le cheval de travail est un triptyque cheval-homme-matériel autour duquel inter-agissent différentes structures.

3. Dans chaque action, on n'envisagera pas seulement le rôle des Haras nationaux mais celui de l'ensemble des structures pouvant être impliquées.

PROBLÉMATIQUE

Qui dit « marché » dit « offre » et « demande » et donc caractérisation de ces deux aspects

Une question principale se pose : **sur le marché du cheval de travail actuellement, quelle est l'offre et quelle est la demande**, comment l'offre rencontre-t-elle la demande, comment la demande est-elle satisfaite par l'offre ?

De cette question découle une multitude d'autres questions, plus précises :

- la demande du cheval au travail est-elle correctement caractérisée ?
- l'offre du cheval au travail est-elle lisible pour ceux qui en ont besoin ?
- la demande rencontre-t-elle l'offre facilement ?

► Pour répondre à ces questions, il convient de considérer :

Demande	Offre
Qui ?	Qui ?
Est demandeur de quoi ?	Peut fournir quoi ?
Et à quel prix ?	Et à quel prix ?

Parmi ces éléments, un état des lieux intuitif indiquerait que :

- il existe une demande pour un cheval de travail (collectivités en particulier) mais difficile à chiffrer ;
- il existe un potentiel de travail en hommes et en chevaux, mais la formation n'est pas toujours accessible ou inexistante ;
- il a existé du matériel hippomobile, mais la partie « recherche et développement » manque de financement et de communication ;
- il existe des structures qui travaillent en traction animale, mais ce sont des structures associatives pour la plupart avec des moyens limités ;
- il y a beaucoup d'expériences à travers la France, l'Europe et le monde mais la capitalisation est difficile.

Il s'agit donc avant tout de faire un véritable état des lieux, donc une enquête approfondie, qui devra confirmer un certain nombre d'éléments sur le marché du cheval de travail et permettre de proposer des pistes de réflexion et d'action.

ÉTAT DES LIEUX DU MARCHÉ DU CHEVAL DE TRAVAIL

Contrairement au marché du loisir qui a bénéficié d'une enquête permettant de faire ressortir un grand nombre de tendances, le marché du cheval de travail n'a pas fait l'objet d'investigations poussées. En revanche, plusieurs mémoires de fin d'études, en particulier au sein des Haras nationaux répertorient un certain nombre d'informations¹.

Le cheval

a. Quelle demande ?

La demande est diversifiée et a priori mal connue. Il convient donc de la caractériser en type et en nombre. Le tableau ci-dessous indique le type d'équidés en fonction du travail demandé.

TRAVAIL	EQUIDÉS	BASE DE TRAVAIL
Service	Chevaux de trait, ânes	Attelage
Transport de personnes	Chevaux de trait, chevaux de selle, poneys	Attelage
Travail en forêt	Chevaux de trait, ânes	Travail à pied
Travail agricole	Chevaux de trait, ânes	Attelage, travail à pieds
Surveillance	Chevaux de trait, chevaux de selle, poneys	Travail monte
Travail du bétail	Chevaux de selle, poneys	Travail monté spécifique
Entretien du territoire	Chevaux de trait, chevaux de selle	Elevage

Le chiffre de 70 communes en 2007, puis de 100 communes en 2008, utilisant le cheval a été avancé lors des Congrès des chevaux territoriaux. Il paraît important d'avoir des précisions sur ces chiffres et il s'agit donc d'interroger les collectivités qui utilisent le cheval pour **savoir de manière précise quelles activités ils réalisent avec quels types de chevaux** et de faire le bilan de l'adaptation du cheval au travail demandé.

Cette enquête permettrait de compléter l'étude de C. GUERINI sur l'utilisation de la traction animale en zones sensibles.

b. Quelle offre ?

Dans le cas de la traction, si l'on se réfère au tableau précédent, le cheval de trait est a priori le type de cheval le plus utilisé actuellement, de part sa capacité de traction et son caractère froid



Congrès des chevaux territoriaux de Trouville en 2008, José THOREL, vainqueur du championnat des meneurs territoriaux.

Analyse globale de la production et de la valorisation

Si on analyse le devenir des populations nées en 1998 (17 439 immatriculations de chevaux de trait), on retiendra que :

- 22,6% des chevaux sont présentés en modèles et allures ;
- 26,7% des chevaux sont mis à la reproduction (à 3 ans essentiellement pour la première fois, pour 60% des chevaux mis à la reproduction) ;
- 2,4% des chevaux sont sortis en concours d'utilisation ; parmi eux, les cobs, les trait du nord et les mulassiers poitevins sont sortis en utilisation à raison de plus d'1 cheval sur 10 ;
- seulement 0,5% des chevaux sortent en concours FFE ou SHF (société hippique française)

On notera que ces chiffres contredisent le lieu commun qui consiste à dire que 95 à 98% des poulains de trait qui naissent en France partent à la bouchère. Vraisemblablement, cette proportion serait plus proche de 3 poulains sur 4, puisque quasi 27% des chevaux immatriculés en 1998 et 26% en 2003 atteignent au moins l'âge de 2 ans et étaient mis à la reproduction

On peut donc estimer que l'on dispose, à chaque génération, d'environ 400 chevaux débouffés à l'attelage (sortis en concours d'utilisation), susceptibles d'alimenter le marché du travail (traction).

En race de trait, il n'existe quasiment pas de structures ne proposant que de la valorisation / transformation du jeune cheval de trait pour l'attelage de loisir ou de travail. Quelques structures débouffent le cheval de trait aux bases de l'attelage classique mais rares sont les structures bien identifiées qui débouffent et préparent le cheval de trait au travail.

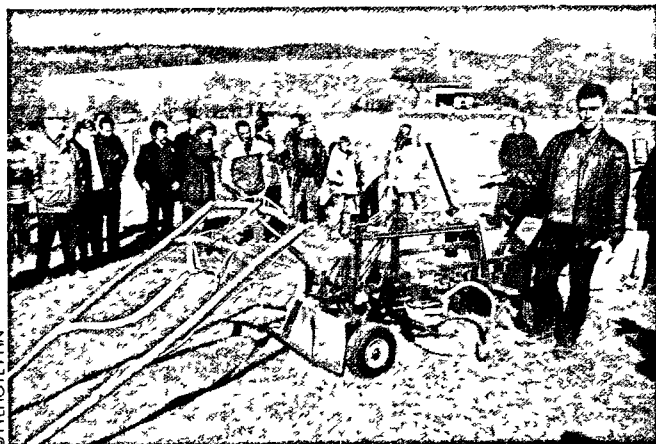
¹ « La traction animale dans l'entretien des zones sensibles » C. GUERINI décembre 2006 et « Le cheval en ville » IN LE CERF aout 2005

Il est donc nécessaire de se poser plusieurs questions :

- d'où viennent les chevaux qui travaillent actuellement ?
- la formation du cheval de travail doit-elle être spécifique ?
- les circuits actuels de formation (utilisation Hn, SHF, France trait) sont-ils adaptés à la formation du cheval de travail ?
- que deviennent les chevaux vus sur les concours d'utilisation et le circuit SHF ?

Il serait donc opportun de réaliser une enquête globale « transaction » de ce secteur afin de caractériser le devenir des chevaux de trait, notamment ceux passés sur le circuit « utilisation » des Haras nationaux et par le circuit « jeunes chevaux » géré par la SHF.

Dans le cadre de l'utilisation du cheval de travail pour le bétail ou la surveillance, certaines questions précédentes ont déjà été résolues. Si on se réfère par exemple au cheval Camargue, on a une race bien identifiée avec des circuits de formation et des structures. Mais dans le cadre de la surveillance, s'il y a des formations pour les hommes (éco-garde par exemple), il n'y a pas de formation spécifique sur le cheval mais des pré requis lors des achats (notamment en terme de comportement).



Présentation de matériel à traction animale par Bernard MICHON lors de l'assemblée générale de la FECTU (fédération européenne du cheval de trait pour la promotion de son utilisation) à Villers sous Chalamont en 2009.

Les réponses obtenues induisent de nouvelles questions : quelles races sont adaptées pour quel travail ? Quelles sont les qualités requises pour quel travail ? Les chevaux produits par le système actuel de l'étalement sont-ils performants ? Comment les chevaux sont-ils formés au travail ? Qui les forme ?

Actions

Parmi l'ensemble des actions citées, de nombreuses ont été mises en place ces derniers mois, par la volonté des structures constituant le réseau naissant de ce marché du « cheval au travail ». Les autres actions restent à mettre en place. Il convient de les accompagner et de rendre ces actions efficaces et pérennes :

- étude « place de l'énergie animale dans la société actuelle » ;
- enquête état des lieux collectivités :

« un cheval pour faire quoi ? » ;

- enquête transaction et devenir des « chevaux de trait » ;
- étude du prix de revient et du prix de vente d'un cheval de travail ;
- diffusion du référentiel des diplômes d'attelage ;
- mise en cohérence du référentiel CS ;
- référencement et qualification des formations liées au cheval de travail ;
- convention Hn / SITA ;
- référencement des matériels utilisés

en traction animale ;

- encourager l'innovation par le biais de programmes de recherche ;
- référencement des prestataires à vocation affichée « cheval au travail » ;
- mise en place d'un portail « cheval au travail » sur le site internet des Hn ;
- descriptif des modes d'action en traction animale ;
- référencement et mise en réseau des associations à vocation « cheval au travail »

Analyse de la commercialisation

Les professionnels qui cherchent des chevaux pour le cheval mettent souvent en évidence la difficulté à trouver le cheval correspondant à leur besoin, à un tarif compatible avec leur activité.

Dans un premier temps, il serait nécessaire de redéfinir le coût d'un cheval de travail, prêt à travailler et de justifier objectivement ce coût. Dans un deuxième temps, il faut référencer les modes de commercialisation :

- sites internet des associations de race et des fédérations ;
- sites internet des structures traction animale ;
- salons et manifestations diverses ;
- concours d'élevage et d'utilisation ;
- magazines spécialisés ;
- bouche à oreille

Cette thématique de la vente du cheval de travail peut être un des éléments d'un portail internet « traction animale » dont on considèrera la mise en place page suivante.

L'homme

a. Quelle demande ?

Si l'on prend l'exemple des villes, deux situations se présentent : soit elles font appel à un prestataire de services, soit elles font former un de leurs agents et investissent dans un cheval et du matériel. La pratique de l'équitation et du cheval ayant été essentiellement tournée vers le loisir et le sport depuis les années 1960, il y a peu de formation spécifique à la traction animale alors que le besoin augmente et que la formation sportive n'est pas forcément adaptée.

La demande aujourd'hui se caractérise par des personnes capables :

- d'entretenir correctement un animal (alimentation, soins, hébergement,...) ;
- de faire travailler correctement un animal en présence de public (préparation, effort, respect, communication...) ;
- d'utiliser du matériel spécifique (réglages, entretien, réparation,...) ;
- de gérer leur entreprise (gestion, communication,...), dans le cas de prestataires

Si on se place du côté des compagnies d'assurances, le métier de cocher ne faisant pas l'objet d'une obligation de diplômes, elles se replient depuis quelques années sur la preuve d'obtention

► de diplômes sportifs (exemple galop 4 : « le meneur et son coéquipier doivent être autonomes pour mener en terrain varié » ou galop 5 « le meneur doit être autonome avec son coéquipier pour mener dans la circulation routière ») mais qui ne couvrent en aucun cas l'ensemble des champs cités plus haut.

A ce titre, le SNCP (syndicat national des cochers et utilisateurs professionnels d'animaux attelés) a travaillé à l'édition d'un référentiel des différents diplômes existants et liés à l'attelage. Il serait souhaitable que ce référentiel soit diffusé de manière large (cf. encadré « Actions »).

b. Quelle offre ?

A l'heure actuelle, une seule formation complète existe et donne un titre qualitatif : le CS cocher (certificat de spécialisation d'utilisateurs de chevaux attelés). Les centres de formation sont peu nombreux et ne délivrent pas tous exactement la même formation (différence dans les disciplines, les apprentissages, les volumes horaires). Un travail nécessaire de mise en cohérence a commencé et doit perdurer. Il existe également différentes structures qui forment à la traction animale, sans délivrance de diplômes, et qui s'adressent préférentiellement à des particuliers ou des micro-entreprises.

Dans le cadre du cheval monté, il est aussi nécessaire de se poser la question de la formation et de l'homogénéité des formations (cf. encadré « Actions »).

Le matériel

a. Quelle demande ?

En fonction des utilisations, le besoin en matériel est diversifié. Si les constructeurs hippomobiles travaillent depuis assez longtemps au véhicule hippomobile de transport de personnes, le véhicule de services est en revanche moins bien développé et les exigences, en particulier ergonomiques, sont aussi plus importantes. On distingue ici en particulier les véhicules de services, les véhicules de transport de personnes et le matériel à vocation agricole.

On se rend compte bien souvent que la France n'est pas à la pointe concernant ces technologies, contrairement aux allemands ou aux anglais et que ce sont les associations qui ont développé des matériels sans qu'un industriel prenne le risque de les mettre en production, le marché étant inconnu.

Un travail de caractérisation des véhicules est nécessaire, de même que des études de dimensionnement, travaux qui font l'objet d'une convention entre la SITA filiale de Suez et les Haras nationaux (2008). Le bilan de cette expérience a permis de mettre en évidence le partenariat nécessaire entre les structures de la traction animale et les professionnels de la collecte de déchets.

Dans le cadre du cheval monté, le matériel est souvent plus simple et moins spécifique, mais des problèmes similaires comme la gestion des crottins sur la voie publique sont à traiter.

b. Quelle offre ?

Plusieurs constructeurs de voitures hippomobiles commencent à se pencher sur la problématique du véhicule utilitaire avec plus ou moins de succès. Elles disposent de temps à autre de bureau d'étude mais le dimensionnement des travaux étant encore à faire, il est difficile de savoir précisément quel matériel on met en face de quel travaux. Dans ce cas aussi, il est nécessaire de recenser les matériels qui existent notamment en Europe, pour éviter de tout refaire systématiquement.

Ensuite, il est nécessaire d'encourager l'innovation dans ce domaine. Le COST (comité d'orientation scientifique et technique des Hn) y consacre depuis cette année un budget spécifique (cf. encadré « Actions »).

PROFESSIONNALISATION ET STRUCTURATION DE LA FILIÈRE

a. Professionnalisation des intervenants

Cf. encadré « Actions ».

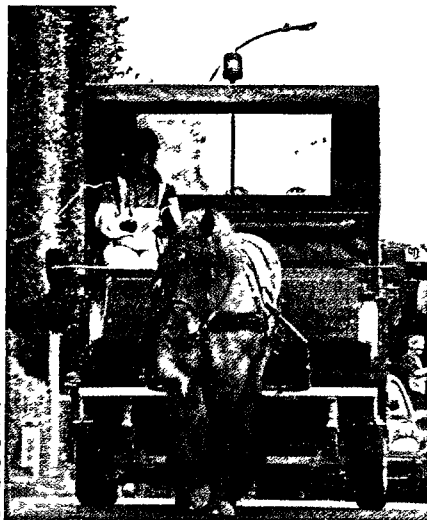
b. Structuration de la filière

Il existe des structures liées directement à la traction animale, mais elles sont souvent petites, avec des budgets restreints et des moyens humains essentiellement bénévoles qui limitent la portée des actions. Ces structures doivent donc travailler en réseau, en particulier pour relayer l'information et se faire connaître.

Dans un premier temps, on peut envisager la création d'un portail « cheval au travail » sur le site internet des Haras nationaux, permettant de mettre en ligne un certain nombre de ressources nécessaires à la mise en œuvre

des projets.

Ce portail devrait faire apparaître notamment les différentes utilisations possibles du cheval au travail. Ainsi que l'a mis en évidence C. GUERINI, de nombreux donneurs d'ordre potentiels ne savent pas quels peuvent être les avantages de cette forme d'énergie. Cela aura aussi pour objectif de favoriser la mise en réseau des associations à vocation « cheval au travail » et l'échanges d'expérience.



Opération « collecte de verre » réalisée à Beauvais : partenariat SITA, EQUITERRA, Haras nationaux

CONCLUSION

Le marché du cheval de travail est un marché peu connu et encore mal défini. En émergence, ce marché devra bénéficier de subventions importants, notamment au niveau du matériel. Pour que la traction animale soit moderne et performante, elle doit bénéficier de recherches et de développement afin que l'on puisse mettre en marché des outils pertinents qui permettront à des professionnels de s'installer d'une manière pérenne. Il est bien évident que les Haras nationaux n'ont pas vocation à porter eux-mêmes l'ensemble de ces actions. Au contraire, c'est en associant les compétences présentes au sein de chaque structure que le marché du cheval de travail se structurera correctement et de façon durable. ■

Marion LHOTE